LA MOBILITE RESIDENTIELLE DES PERSONNES AGEES DANS LES ZONES SEMI-URBAINES ET/OU RURALES AU SENEGAL

MBAYE Elhadji Baba,
COUNDOUL Amath Alioune, GADJI Daouda
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
mbayebaba518@gmail.com, coudoul107@yahoo.fr, gadjidaouda13@yahoo.fr

Résumé

La mobilité résidentielle des personnes âgées devient un véritable phénomène de société au Sénégal. L'atmosphère de l'absence d'une sérieuse activité des séniors semble être soulagée par le changement domiciliaire Ce changement volontaire de résidence, résignant à toutes contraintes physiques ou psychiques, est le résultat d'une cargaison de facteurs d'ordre philosophique, culturel, infrastructurel, religieux voire économique. Ces personnes, démunies de force physique, restent entre autres à la quête de moyen de se rapprocher de leur milieu d'origine, afin d'amoindrir les dépenses pour maitriser la fragilité, de disposer un cadre plaisant, de se mouvoir avec moins de tensions environnementales mais aussi de préserver leur sécurité ontologique. Ces agissements perpétrés vont sans relâche contribuer à façonner la représentation sociale des personnes âgées au Sénégal.

Mots clés : *mobilité résidentielle, semi-urbaine, chez-soi, dépendance, fragilité économique*

Abstract

The residential mobility of the elderly is becoming a real social phenomenon in Senegal. The atmosphere of the absence of a serious activity of the seniors seems to be relieved by the change of domicile This voluntary change of residence, resisting any physical or psychic constraints, is the result of a load of factors of a philosophical, cultural nature, infrastructural and economic. These people, deprived of physical strength, remain among other things in the quest to find a way to get closer to their home environment, to reduce expenses to control fragility, to have a pleasant environment, to move with less energy. Environmental tensions but also to preserve their ontological security. These acts perpetrated will tirelessly help to shape the social representation of the elderly in Senegal.

Key words : *residential mobility, semi-urban, home, dependance, economic fragility*

Introduction

A l'horizon 2050, les personnes âgées de 60 et plus atteindront plus de 2 milliards contre 900 millions en 2015 (OMS, 2016). On assistera sans doute véritable phénomène de société et de santé publique pour l'essentiel des pays qui doit relever des défis majeurs en matière de politique sanitaire, économique et sociale. A cet effet, les Etats doivent prendre en considération l'affluence numérique croissant des « séniors ». Cette rupture relative à l'avancée en âge peut être connotée positivement ou négativement. Tout dépend des représentations culturelles de l'âge et de la personne âgée en vigueur dans la société considérée et de la manière dont l'individu s'y conforme et s'y confronte (Balard, 2011).

La vieillesse semble être consensuellement aux yeux de beaucoup de penseurs l'achèvement d'une vie, la référence qui confirme le départ de notre propre déclin. Pour la sociologie et l'anthropologie, l'âge est généralement ancré dans une dimension sociale avant une dimension biologique. Pour le penseur Caradec (1998), l'individu, par le biais de son âge, affranchit différemment son parcours de vie comme la retraite ou le changement de lieu de vie (entrée en institution). Ce changement s'aligne avec un autre changement dans le rôle social et dans les capacités physiques, qui sont trois moyens d'identifier la catégorie « être âgé » selon les recherches de Glascock et Feinman menés sur soixante sociétés. (Glascock et al., 1980).

Cette phase de la vie est multifactorielle et complexe, marquant une étape très inhomogène de notre vie et qui peut résulter de maladies, de fragilité et d'instabilité. La catégorie des personnes âgées « ne saurait être comprise qu'en totalité. Elle n'est pas un fait exclusivement biologique, mais un fait culturel » (De Beauvoir, 1970), fait culturel dans le sens où le sujet âgé bénéficie d'un statut privilégié au regard de son long parcours de vie. La vieillesse porte en elle des bienfaits en lien avec une aptitude à voir les choses de la vie en profondeur, une stabilité, un certain humour parfois. Elle marque le témoignage de son époque et de l'attestation vivante d'événements du passé. Elle est le marqueur indélébile qui nous ligote à notre passé et nous permet de répondre les besoins du présent : « Comme toutes les situations humaines, elle a une dimension existentielle : elle modifie le rapport de l'individu au temps, donc son rapport au monde et à sa propre histoire.» (De Beauvoir, 1970).

Elle ne reflète plus l'image d'une personne considérée comme un acteur social à part entière au sein de la société. Succinctement, l'acteur social

n'est rien d'autre qu'un axe « synchronique », lié à un contexte d'actions et à une définition de situation, dans un espace donné, culturellement marqué, et un axe « diachronique », lié à une trajectoire subjective et à une interprétation de l'histoire personnelle, socialement construite » (Dubar, 2010 :11). La conjugaison de ces deux axes baignés dans les représentations sociales définit l'identité de la personne. L'identité renvoie au soi (construction de soi-même) et à l'autre (appréciation des autres). C'est pour dire que si la place de personne âgée est remise en question, c'est parce que son image n'est pas vendue. Cette appréciation « subjective » peut influencer le choix du cadre de vie des séniors. De ce fait, décider de vendre un bien, devenir locataire ou propriétaire d'un autre bien afin d'avoir la possibilité d'être, et surtout de ne pas être un « vieux », s'effectue en fonction des opportunités.

Pour des raisons variées, les personnes âgées, malgré leur âge avancé se voient dans l'obligation de quitter leur maison, leur chez-soi, afin de résider dans un endroit plus adapté à leurs besoins et à leur situation personnelle, économique ou sociale. Bon nombre d'auteurs se sont penchés sur cette transition, (Bresse., Fortin & Despré, 2010 ; Castle, 2001 ; Che-Alford. & Stevenson, 1998 ; Lee, 2010 ; Lin, 2005 ; Maheu & Reidy, 2002), mais peu d'entre eux ont abordé de façon approfondie les raisons qui sont à l'origine de ce changement de milieu de vie. Il faut noter que les paramètres qui ont pu ou auraient pu aider ces aînés à faire face aux différents stress vécus tout au long des multiples étapes qu'ils doivent surmonter, ont été également un peu négligées. Entre autres, nous constatons la présence de problème de santé, la perte d'autonomie/d'autorité, la présence du sentiment de solitude, la quête de sécurité, etc. Toutefois, ce changement de milieu de vie représente la perte d'un élément important : son chez-soi (Serfaty-Garzon, 2010).

Cette mobilité des personnes âgées devient de plus en plus restreinte dans les zones semi-urbaines, périphériques ou rurales. Rares sont les personnes âgées qui s'éternisent dans les quartiers résidentiels. Les lieux les plus courtisés sont en général dépourvus d'infrastructures et de services répondant à leurs besoins spéciaux.

L'objet de cet article est de s'interroger sur les facteurs explicatifs de mobilités résidentielles des « personnes âgées » réalisées à un moment donné de leur retraite professionnelle. Elles constituent la catégorie souvent indemne à des contraintes physiques et/ou psychiques.

I. Précisons épistémologiques

I. 1. Population à l'étude et mode de recrutement

Les participants de la présente contribution étaient tous des personnes dont l'âge est compris entre 75 et 90. Elles sont sans exception victimes de mobilité résidentielle. De plus, elles ne devaient pas présenter de contraintes sévères d'ordre cognitif afin de s'assurer de la bonne compréhension des questions et du bon déroulement de l'entrevue. La stratégie d'échantillonnage par boule de neige a été adoptée pour faciliter la sélection des participants. Un total de 18 entrevues a été effectué mais 16 ont été retenus aux fins de l'étude car deux participantes, en raison de certains problèmes de santé, a éprouvé des difficultés à bien saisir l'essence des questions.

I. 2. Stratégie de collecte de données

Les personnes âgées ont été amenées à répondre à une série de questions ouvertes prédéterminées à partir d'un guide d'entrevue semi-dirigée. L'entrevue semi-dirigée permet de saisir le vécu des gens à l'aide de questions précises tout en laissant place à leur histoire, à leur façon de vouloir décrire leur expérience et partager ce qu'ils pensent et croient. (Pires, 2004). Ces entrevues d'une durée de 40 à 60 minutes ont permis de saisir le vécu des répondants. À la fin des réponses à chacune des questions, les dires des répondants étaient reformulés par l'intervieweur afin d'être sûr que les propos des participants étaient quelque sorte bien comprise.

I.3. Instruments de collecte de données

Un seul instrument de collecte des données a été recouru dans le cadre de la présente recherche. C'est le guide d'entrevue semi-dirigée. Ce dernier a permis de recueillir des informations sur la thématique suivante : les motifs qui justifient un déménagement en résidence en temps de retraite professionnelle.

II. Particularités des mobilités résidentielles et dynamique de représentations sociales des personnes âgées

Déménager est un parcours stressant pour quiconque doit le vivre. Cette phase qui peut intervenir à tout moment dans la vie d'un individu, amène son lot de décisions : quel milieu de vie choisir ? Dans quel quartier dois-

je m'établir ? Ferais-je le bon choix ? Ai-je les moyens d'aller vivre dans ce genre de résidence ? (Che-Alford & Stevenson, 1998). Voilà quelques-unes des questions que peuvent se poser les personnes âgées.
La mobilité résidentielle des personnes âgées a déjà fait l'objet de plusieurs travaux qui ont décrit des déplacements de longue distance (Godet et Mousli, 2006 ; Bésingrand et Soumagne, 2006, Cribier, 1995). La littérature est plus éloquente sur les mobilités motivées par une contrainte. Mais cette contribution s'intéresse aux personnes qui décident « volontairement » de changer de milieu résidentiel. Ces personnes essaient parfois de trouver un moyen de se rapprocher de leur milieu d'origine, d'amoindrir les dépenses pour maitriser la fragilité, de se distancier physiquement de leur réseau professionnel ; le veuvage peut aussi encourager le déplacement, mais cette dernière ne concerne que les femmes (Bonnet et Gobillon, 2007). Il faut en outre préciser que les personnes vieillissantes effectuent le plus souvent des mobilités résidentielles de courte distance (Thomsin, 2000).
Pour mieux se renseigner sur la nature des mobilités résidentielles des personnes âgées « installés » dans la retraite, nous avons constaté que leurs conditions d'existence orientent leur besoin de changement domiciliaire. Toutefois, si des certaines contrées constituent un attrait et offrent des opportunités pour s'y installer, d'autres restent favorables au départ. Nous considérons que leurs caractéristiques ne suffisent pas largement à déclencher la décision d'un changement de domicile. La configuration sociale dans laquelle l'individu affirme son humanité influe aussi sur le changement de résidence. Plus particulièrement, nous pensons que la forme ou le rythme des liens au sein du groupe familial, différente selon les milieux sociaux, et vécue différemment selon le genre, a une incidence sur la décision prise.
L'histoire nous enseigne que le caractère singulier des personnes âgées n'existait pratiquement pas du Moyen Age à la Renaissance. Selon (Albou, 1999 : 73) : « La longévité est un des attributs des héros, qu'ils soient historiques ou légendaires, mais cette longévité fait d'eux d'éternels jeunes hommes plutôt que d'authentiques vieillards ». Avant le siècle des lumières, une ambiguïté est notée entre vieillesse et dépendance. Elles n'ont jamais été négligées et peuvent rester au sein de leur famille traditionnelle respective. Les représentations sociales, c'est-à-dire la manière dont les acteurs sociaux pensent la vieillesse, que ce phénomène occasionne restent variables selon les époques, les acteurs et leur vécu. Dans ce contexte, la vie de la personne âgée peut être

fortement soutenue par une dépendance, une perte d'autonomie, une intense fragilité sanitaire, une salinité et autres. La personne âgée qui perd son réseau familial et/ou professionnel reste abandonné et tombe dans la solitude et la misère. C'est ainsi que l'environnement immédiat dans la vie de cette catégorie devient un problème de société.

En effet, la période entre les XVIIIème et XIXème siècles définit la vieillesse comme un phénomène social, en considérant la personne âgée comme un facteur déterminant dans un groupe social. Cette représentation donne une image positive de la personne âgée empreinte de considération, de sagesse, de sérénité. Cependant, au cours du XXème siècle, la politique de mise en œuvre des projets et des programmes en faveur des retraités ne laisse sans conséquences des représentations sociales de la personne âgée. Cette nouvelle conception déclenche de nouveaux comportements parmi la population des plus âgés cherchant à réorganiser leur vie de retraite (Albou, 1999).

En synthèse, l'évolution du phénomène est aussi sentie dans les terminologies utilisées pour qualifier les personnes âgées. « De la Grèce antique aux années 2020, on parle tantôt de vieillards, de « vieux », de retraités, de troisième âge, de seniors, de personnes qui prennent de l'âge, de personnes âgées ayant besoin d'aide fonctionnelle ou encore de société de la longévité » (Menet, 2019 : 20).

Cependant, les représentations changent au même rythme que l'assiette terminologique. Les Hommes âgés apportent, en effet, des contributions diverses à leur famille respective et à la communauté. Ces personnes développent parfois des activités lucratives, apportent des soutiens financiers aux structures de bénévolat ou dès fois de leur progéniture, surveillent les petits enfants, transmettent du savoir-faire et savoir-être aux plus jeunes par le biais de leur expérience. Ces différentes tendances font que la personne âgée n'est plus considérée comme un être fragile, malade, immobile et dépendant mais il se présente aujourd'hui comme un être unique en perpétuel devenir, acteur d'une histoire, définie par une culture, un milieu social, avec des causalités religieuses, politiques et philosophiques, vivant au sein d'un environnement en perpétuel mutation.

III. Besoin de mobilité physique

Au Sénégal, les personnes âgées bénéficient rarement une gamme de service facilitant leur mobilité. Les enjeux de restriction, marqués en

amont par l'inaccessibilité et l'indisponibilité des offres de services infrastructurels adaptés, s'intensifient de jour en jour. Cette retraitée du nom de F N, âgée de 78 ans nous confie : « je restais chez moi durant toute la longueur de la journée car la manière dont les rues et les trottoirs sont occupés ne nous offrent pas beaucoup d'opportunités pour exercer une activité physique de loisirs ». La mobilité des séniors dans les villes se caractérise de prime abord par une évolution progressive vers une restriction de mobilité. Cette réalité est liée à d'autres facteurs spatiaux, individuels et sociaux, résultant d'une grande variabilité des situations qui rend difficile une définition exhaustive du niveau de mobilité en fonction l'âge. Quant à G N, professeur à la retraite, âgé de 77 ans, précise que « ce n'est pas l'âge avancé qui handicape nos déplacements mais nous n'avons pas des voies dessinées et réservées aux personnes de notre génération ». Il continue son raisonnement en mentionnant plus loin que « … les infrastructures routières telle qu'elles sont faites n'offrent pas beaucoup de possibilités de déplacement aux personnes âgées ».

De surcroit, il faut préciser que l'abandon progressif de la conduite et des transports en communs constituent des facteurs majeurs de l'évolution de cette mobilité résidentielle. Cet aspect dégage immédiatement la problèmatique des modes alternatifs possibles. Cet arrêt peut être causé par divers facteurs, comme le précise (Hjorthol, 2000 : 34), « les personnes âgées abandonnent plus rapidement l'usage des transports collectifs que de la voiture, en raison de problèmes de santé et de confort des services offerts ». Cette conception de Hjorthol ouvre une brèche à une réalité sanitaire dont les personnes âgées sont victimes. Elles constituent le groupe le plus exposé au danger de la fragilité et de la maladie. Cette mobilité peut contribuer à l'amélioration de leur santé physique. Par conséquent, une reconfiguration beaucoup plus ouverte à la pratique de marche est nécessaire. De façon générale, l'environnement urbain n'est pas suffisamment conçu pour favoriser la pratique sportive de la marche. Non seulement l'espace public est souvent encombré et constitue une barrière au déplacement mais de surcroît il est dangereux pour les personnes âgées (Pierre-Marie Chapon et Florent Renard, 2009).

La mobilité physique, quel que soit l'âge, est un facteur important pour une vie autonome et saine. L'âge très avancé, par la limitation de certaines aptitudes, va sans doute entrainer une marche vers une réduction de la mobilité. Cette mobilité est un facteur de stabilité permettant aux personnes âgées d'oublier leur solitude et leur

désintégration sociale (Anne Le Ruyet et Maryvonne Dejeammes, 2005). Le déplacement dans les zones périurbaines ou rurales semble être un moyen efficace pour stabiliser la mobilité résidentielle des personnes âgées.

V. Recherche de sécurité ontologique

Beaucoup de personnes âgées cherchent par le déménagement à retrouver leur sécurité ontologique qu'elles ont le sentiment d'avoir perdue. La sécurité ontologique est ici conçue comme « la confiance des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'actions sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98). Cette décision est généralement motivée par des évènements renforçant leur insécurité, la fragilité ou l'incertitude. Il s'agit en un mot d'un problème de santé. Ce dernier concerne tous les éléments afférant au lieu d'habitation géographique, au logement, à la configuration du milieu, aux relations de voisinage, à la sécurité et aux relations intergénérationnelles. Ces facteurs peuvent motiver l'expression ou la volonté du besoin de changer. Il faut cependant préciser que l'appréciation de cette nécessité, suite à un évènement, diffère selon la structure et le poids du ménage. Comme le décrit ce participant gendarme âgé de 79 ans. « Je vivais dans un quartier résidentiel ou personne ne s'intéressait à la vie de son prochain. Et je ne pouvais pas continuer cette même vie en temps de retraite. C'est une des raisons de mon déménagement. J'avais besoin de ce climat très tendre pour atténuer le poids de ma fragilité et de ma solitude. J'ai besoin de compagnie, d'échanges, d'attention, etc. ».

Il faut reconnaitre que les services offerts et les activités prisées par les personnes âgées en temps de retraite peuvent motiver le déménagement. Quand le site occupé ne devient plus adapté mais que rien d'extérieur au domicile à savoir le centre urbain, le service sanitaire et les lieux de commerce ne suscite une gêne au quotidien, le changement de domicile pour un couple vieillissant constitue une épreuve qu'il s'agit de repousser le plus longtemps possible. C'est ainsi qu'un ancien informaticien devenu éleveur à la retraite nous livre un récit de vie en précisant que « j'étais un informaticien au niveau du ministère de la fonction publique jusqu'à la retraite. J'habitais dans un quartier calme et moins dense. Comme j'ai choisi de développer des activités d'élevage, il me faut soit un déménagement ou une reconfiguration de la maison car elle était

inadaptée à cette activité d'élevage. Finalement j'ai vendu ma maison à mon fils ainé devenu banquier pour venir s'installer dans un quartier populaire qu'est Médina. Maintenant je peux acheter avec moins de difficultés tout ce dont j'ai besoin pour dérouler correctement cette activité. A l'heure actuelle, je peux vous avouer que je gagne le double de mon salaire de fonctionnaire à l'époque. Je me sens épanouis et très détente avec cette activité. J'ai l'impression qu'elle me rajeunit ». Chez les personnes âgées, un déménagement peut se dérouler sans anicroche mais peut aussi être à l'origine du syndrome d'inadaptation qui se caractérise par diverses perturbations psychologiques et psychosociales comme par exemple, une augmentation de la confusion et un sentiment de solitude décuplé (Maheu & Reindy, 2002). Lorsque le domicile incarne la vie conjugale, voire la vie familiale, la décision de la mobilité résidentielle s'avère très difficile à prendre. Le fait d'être ou non propriétaire intervient ici de façon secondaire. La priorité est axée au lieu en soi ; y demeurer est une source d'énergie vitale.
Mais leur propre aspiration à s'épanouir ou à revivre la période dite des « trente glorieuses » semble être une de leur priorité (Attias-Donfut, 2000 : 656). A la retraite, elles n'ont pas nécessairement tous les moyens de refaire de leur vie de jeunesse, mais le déplacement est efficace pour donner d'autres féculentes opportunités. Il y a une catégorie qui cherche une opportunité de libéralisation du désir de la compagne, un désir qui est en relation avec la domination subie. Se rapprocher des membres de la famille de la conjointe, à condition qu'ils habitent en milieu urbain, est souvent le choix effectué. Ils ont besoins de leurs « sangs » pour tirer profit de leur pouvoir élevé de solidarité. Cette dernière joue un rôle déterminant dans leur situation d'existence et leur niveau élevé de satisfaction (Delbès et Gaymu, 2002 : 906).

VI. Recherche de cadre approprié et de loisirs

Il ne faut pas aussi perdre de vue que la configuration sociale dans laquelle l'individu évolue influe aussi sur le changement de résidence. Plus particulièrement, nous pensons que la forme des liens au sein du groupe familial, différente selon les milieux sociaux, et vécue différemment selon le genre, a un impact sur la décision prise. Par conséquent, la mobilité résidentielle des personnes âgées peut être corroborée à la volonté de trouver un cadre plus plaisant, qui répond à leurs besoins spécifiques. C'est le cas de l'ancien sportif D G, âgé de 74

ans. Ce dernier offusque avec ces mots : « j'ai vendu ma maison après la retraite. Je ne vivais pas au Sénégal bien que j'eusse une maison à Fann Résidence. Je vis actuellement à Médina avec ma petite famille. J'ai choisi ce quartier parce que je suis un passionné du foot ball et les gens le vivent ici. Je me sens épanouis et ragaillardi dans ce quartier ». C'est pour aussi dire que le déménagement a bel et bien une influence sur le niveau émotionnel de ce que représente le chez-soi mais également sur les morceaux de vie dont les gens doivent bien souvent se départir, car l'ancien domicile ne permet plus de se remémorer les bons moments et de retrouver un certain équilibre (Balard & Somme, 2011). C'est une composante qui renforce un choix établi sur la volonté d'être dans un lieu plaisant. Elles sont conscientes de leur besoin d'activités sociales afin de stimuler et mettre fin à ce sentiment d'isolement et de solitude. Cette mobilité de nature « hédoniste » se distingue de la mobilité temporaire (vacances, séjours, voyages, maison secondaire). Le choix du lieu, le type de logement choisi, les équipements et les services relèvent de l'assouvissement d'un désir d'être dans un univers plaisant. Ces cadres de vie répondent aux situations économiques des retraités et leurs satisfactions émotionnelles. Il faut aussi noter que la hiérarchisation des positions sociales est moins pressante dans ces zones périurbaines ou rurales. Cette réalité marginalise une bonne frange des retraités et apostrophie leur valeur d'assouvissement et de quiétude sociale (Pascal Pochet, 2003). Finalement, leur milieu d'origine ou à l'état actif (professionnel) présente des séquelles d'étranglement et un cadre de vie moins plaisant.

En un mot, deux facteurs semblent orienter ces types de mobilités « hédonistes » : le changement du réseau relationnel qui conduit les personnes à renouer avec leur mode de vie antérieur « égocentrique » ; une posture vis-à-vis des biens immobiliers qui rend possible la définition des stratégies d'optimisation des plaisirs (Hareven et Masaoka, 1988). Le succès de ces stratégies semble parfois être étouffé par la disposition du site occupé.

VII. Configuration du logement

Les logements des personnes âgées ne répondent pas toujours souvent à leurs besoins spéciaux. De ce fait, un travail d'adaptation semble être nécessaire pour que ces sites occupés soient praticables conformément à leurs attentes. Assurer le coût des aménagements dans son logement

n'est pas toujours une mer à boire selon bon nombres de personnes interrogées. Cette question est à traiter avec prudence car le fait d'avoir fait des aménagements peut certes être le signe de problèmes de santé ou de difficultés au quotidien mais ces aménagements servent parfois d'alibi de solution. 99% des personnes rencontrées souffrent et n'ont plus besoin de monter des escaliers dans leurs logements. Parmi leurs propos, nous retenons celui de l'ancien infographiste : « j'avais acheté un appartement et je vivais là-bas depuis plus de 49 ans. Aujourd'hui, je ne peux plus supporter les marches pour monter au deuxième étage. Par conséquent, la seule solution était de vendre l'appartement pour chercher un autre beaucoup plus accessible et moins coûteux ». Lorsqu'au quotidien la personne rencontre des difficultés pour se déplacer, les escaliers deviennent un obstacle à sa mobilité dans le logement, à ses sorties vers l'extérieur mais aussi ils peuvent être un danger en causant des chutes, fractures de col de fémur, etc. 93% des personnes interrogées sont concernées. Une catégorie des personnes âgées précise avoir des difficultés particulières pour accéder ou sortir de son logement comme une porte lourde. Ce sont notamment des portes d'entrée dans l'immeuble, des portails particulièrement lourds ou quelques marches raides, glissantes. Ils freinent les sorties vers l'extérieur de la personne qui commence à rencontrer des difficultés quotidiennes pour se déplacer. La dernière catégorie développe des questions d'ordre sécuritaire. Ce sentiment d'insécurité ne menace que leur intégrité psychique. Ce climat va jusqu'à freiner les sorties vers l'extérieur de la personne et accroître son isolement. Cet état de fait corrobore concrètement avec le vécu du retraité A F. il nous raconte que : « Je vivais dans un appartement avec ma petite famille. Aujourd'hui, je suis obligé de rejoindre mon fils ainé car je n'ai pas besoin d'utiliser des escaliers dans son domicile. La montée en escalier fait aussi partie des leviers qui encouragent la pratique de mobilité résidentielle des séniors. Leurs motifs de déplacement dans les zones semi urbaines et/ou rurales ne sont pas également indemnes à leurs situations économiques.

VIII. Quête de dénouement d'une fragilité économique

La notion de fragilité peut être vue comme une vulnérabilité sur le plan physique, un manque de solidité. Elle rend compte généralement d'une situation qui peut vite se briser (Serfaty-Garzon, 2010). Comme synonymes, nous pouvons retenir la faiblesse, l'instabilité, la précarité.

Comme contraires, nous pouvons citer la résistance, la robustesse, la solidité, la force, la stabilité et l'infaillibilité. Dans ce contexte de recherche, cette fragilité économique renvoie à la perte d'un pouvoir financier. C'est ainsi que nous nous rappelons les paroles de l'enquêtée S L, âgée de 76 ans. Elle mentionne que : « beaucoup de retraités sont dans l'obligation de se reloger pour sauver l'équilibre de leur vie. Me concernant, j'étais une professeure d'anglais et je gérais correctement ma famille. À la retraite, je ne pouvais plus supporter le poids de la famille et je ne développais aucune activité. Du coup, j'ai pris la décision de vendre la maison pour racheter une autre dans les quartiers périphériques. Et Alhamdoulilah, cette stratégie m'a sauvé en continuant d'assurer la demande quotidienne de ma famille ». Un autre participant du nom de R T D, non loin du précédent précise : « j'ai mis en location ma maison familiale pour venir s'installer dans ce quartier populaire. Je ne voulais pas en réalité car mes enfants étaient familiers avec le milieu mais ma pension ne pouvait pas couvrir les besoins de subsistance de la famille et la scolarité des enfants. Mais je peux avouer aujourd'hui que cette pratique m'a sauvé et tout fonctionne comme je le souhaite ». Ces verbatims démontrent que l'arrivée de la retraite est étroitement arrimée à la faible situation économique. Cette perte est généralement résultée par l'arrêt ou la diminution du chiffre d'affaires en temps d'inactifs, le mauvais traitement salarial des retraités, l'affluence des dépenses de santé, le besoin constant des dépenses quotidiennes (Bouffard, 2010).

L'arrivée de la retraite impose un nouveau système d'organisation car les « revenus codifiés » ou « salaires » connaissent généralement une chute et les besoins du quotidien restent inchangés voire augmentés. Cette situation financière limite leur accès aux certains services et active le levier de la dépendance (Weber, 2011). Si certains développent des stratégies pour contourner leur pouvoir financier limité, d'autres dépendent de certains membres de leur famille. C'est pour cela que l'enquêté n'a pas tardé à confirmer avec ces mots : « c'est mon fils qui assure les besoins quotidiens de la famille. A défaut, on serait obligé de chercher une autre maison moins couteuse afin de garder une somme pour assurer la famille ». La retraitée du ministère de la fonction publique embauche quasiment la même trompette avec ces dires : « ma pension ne peut même pas assurer les ¾ des besoins de ma famille. Mais, heureusement il y a ma nièce qui travaille à la banque mondiale. Elle ne cesse de nous secouer et de nous venir en aide. Sa participation m'a permis de conserver ma maison familiale avec moins de difficultés ».

Donc, la situation financière instable fait partie des composantes qui encouragent la mobilité résidentielle des personnes âgées. De fait, ces personnes veulent anticiper sur les besoins engendrés par la perte d'autonomie éventuelle et développent des stratégies d'économie sur les frais de santé, d'alimentation, de chauffage… susceptibles de fragiliser leur situation d'existence (Mallon, 2007).

Conclusion

La question de la mobilité résidentielle des personnes âgées est bien préoccupante. Cette catégorie de personnes, victimes de toutes sortes de fragilité, s'éternisent rarement dans leur lieu d'habitation en temps d'activité. La perte de chez soi ou le changement domiciliaire est une réalité très coutumière à leur attitude quotidienne. Cette étape de la vie est souvent marquée par une perte d'autonomie et une dépendance quasiment inévitable. Raison de plus, certains développent des stratégies et trouvent des diversions pour changer de domicile. C'est comme si la célèbre chanson de la vieillesse est de se donner les moyens pour lever le levier de la dépendance et de conserver leur habituelle autonomie en temps d'activités socioprofessionnelles. C'est pour cela aussi que certains n'hésitent pas de mettre en œuvre des activités lucratives afin d'alléger leur fragilité économique et de vaincre leur dépendance surtout financière. Leur déséquilibre financier n'est pas la seule raison de cette mobilité mais dispose aussi de fidèle compagnon d'ordre philosophique, infrastructurel mais aussi culturel. Bien que les séniors se meuvent pour contrer les tares de leur situation économique, mais d'autres se déplacent pour améliorer leur sécurité ontologique ou pour trouver un lieu plaisant. Elles cherchent à travers cette mobilité leur assouvissement pour enfin parer aux faiblesses de la vieillesse. Sans restriction, elles évoquent unanimement un motif dont la ligne directrice est la sauvegarde de leur dignité humaine. De fait, la persistance et la récursivité de cette pratique changeront le statut et la représentation des personnes âgées au sein de leur communauté et peu plus loin de la société.

Références bibliographiques

Albou Phillipe, 1999, *L'image des personnes âgées à travers l'histoire*, Paris, Glyphe.

Attias-Donfut Claudine, 2000, « Rapports de générations – transferts intrafamiliaux et dynamique microsociale », *Revue française de sociologie*, 41, 4: 643-684.

Balard Frédéric Somme Dominique, 2011, « Faire que l'habitat reste ordinaire. Le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile », *Gérontologie et société*, 136,105-118.

Bouffard, Léandre, 2010, « L'accroissement du coefficient d'adversité au quatrième âge », *Vie et vieillissement*, 8 (1), 11-14.

Castle, Nicholas G, 2001, « Relocation of the elderly », *Medical Care Research and review*, 58 (1) 291-333.

Chapon Pierre-Marie et Renard Florent, 2009, « Prise en compte du vieillissement dans les documents d'urbanisme et de planification », *Etudes foncières* - n° 141, 131-149.

Che-Alford, Janet et Stevenson Kathryn, 1998, « Older Canadians on the move », *Statistique Canada*, 11-008-XPE au catalogue, 15-18.

Delbes Christiane et Joëlle Gaymu, 2002, « Le choc du veuvage à l'orée de la vieillesse, vécus masculin et féminin », *Popaulation-F*, 5, 6 : 879- 910.

Dubar Claude, 2010, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

Fortin Marie-Pier et Després Carole, 2010, « Se réinstaller après une relocalisation résidentielle involontaire : entre appréciation de son nouveau milieu et deuil de l'ancien Lien social et Politiques », *Liens*, 63,133-141.

Giddens Anthony, 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, Coll. Théorie sociale contemporaine.

Hareven Tamara K. et Masaoka Kanji, 1988, « Turning points and transitions†: perceptions of the life course », *Journal of Family History*, 13, 3: 271-289.

Le Ruyet Anne et Dejeammes Maryvonne, 2005*, Personnes âgées et transports collectifs*, Paris, Certu.

Maheu Claude et Reidy Marie, 2002, « Des personnes âgées racontent cette période de transition », *Infirmière Canadienne*, 3 (5), 5-9.

Mallon Isabelle, 2007, « Entrer en maison de retraite : rupture ou tournant biographique ? » *Gérontologie et société*, 121, 251-264.

Menet Nicolas, 2019, *Construire la société de la longévité : Une opportunité pour le futur* ? Paris, Eyrolles.

Pochet Pascal, 2003, « Mobilité et accès à la voiture chez les personnes âgées Évolutions actuelles et enjeux, Recherche Transports Sécurité », *Journal of Family*, n° 79, 44-71.

Serfaty-Garzon Perla, 2010, « Temporalités intimes : le chez-soi de la vieillesse », *Enfances, Familles et Générations*, 13, 36-58.

Weber Amandine, 2011, Regards sur les conditions d'entrée en établissement pour personnes âgées, *Solidarité Santé*, 18, 17-27.